

Proposition de votre sujet de mémoire d'ingénieur

Fiche de Description d'un projet de mémoire (DOCX, 151 Ko Ko)

Pour compléter votre inscription en mémoire d'ingénieur:

Discutez votre sujet de mémoire avec votre Chef de département. Le sujet doit normalement se dérouler dans le cadre de votre activité professionnelle.

Si le sujet est acceptable, le Chef du Département désigne un encadrant-tuteur pour suivre votre travail.

Avec l'aide de l'encadrant-tuteur, préparez et présentez au Chef du Département, un descriptif détaillé du projet de mémoire en remplissant la fiche descriptive ci-haut.

Lorsque le chef de département approuve ce projet, et après l'avoir fait validé par le professeur responsable au Cnam à Paris, il autorise votre 1^{ère} inscription en mémoire en signant le formulaire de description du projet déjà rempli. Ce document signé sera archivé dans votre dossier et constituera la base pour votre futur projet.

La date de l'inscription constitue le point de départ de la préparation du mémoire.

La préparation doit se faire durant une période minimale de 9 mois. Aucune soutenance ne peut avoir lieu avant l'expiration de cette période.

Si vous n'êtes pas prêt à soutenir votre mémoire après 12 mois, vous êtes autorisé à renouveler, sans frais, votre inscription.

Après 18 mois, si vous n'êtes toujours pas prêt à soutenir le mémoire, vous êtes autorisé à renouveler votre inscription durant un 4^{ème} et dernier semestre en payant 50% des droits d'inscription en mémoire d'ingénieur.

Après l'expiration des 24 mois, si vous n'êtes toujours pas prêt à présenter votre mémoire, votre inscription sera annulée et vous devrez recommencer la procédure d'inscription dès le début avec un nouveau sujet.